



FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN EQUIPE DE NIVEAU 2 F.C. P.S.E. 2

Profil du stagiaire :

Cet enseignement, d'une durée de 6 heures, s'adresse à toute personne titulaire du P.S.E. 2 en cours de validité ou du C.F.A.P.S.E., à jour des formations continues.

Prérequis : titulaire du P.S.E. 2 ou équivalent.

Objectifs :

- ✓ Actualiser, maintenir, et perfectionner les connaissances techniques dans le domaine des premiers secours conformément à l'arrêté du 24 mai 2000.
- ✓ Maintenir les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.



Programme Année 2018 (conformément à l'instruction 1801757J) :

- Malaises et aggravation de maladie ;
- Désobstruction des voies aériennes ;
- Arrêt cardiaque ;
- Plaies ;
- Effet de blast ;
- Damage control ;

Déroulement et intervenants :

Les formateurs sont titulaires du **certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours »**, à jour de formation continue.

Elle est organisée pour un effectif de **six à dix-huit apprenants**.

Le taux d'encadrement est proportionnel au nombre d'apprenants. Soit un formateur (responsable pédagogique) de six à douze apprenants, et deux formateurs (dont un est désigné responsable pédagogique) de treize à dix-huit apprenants.

Validation :

A l'issue de la formation, une **attestation de formation continue « P.S.E. 2 – Premiers Secours en Equipe de niveau 2 »**, valable un an, sera délivrée au stagiaire qui aura participé à toutes les parties de la formation, et qui aura fait l'objet d'un bilan favorable.

Rappel : Pour garder le bénéfice du **Certificat de compétences d' « Equipier Secouriste » - Premiers secours en équipe de niveau 2**, une formation continue annuelle **d'une durée de 6 heures** au minimum, conformément à l'arrêté du 24 mai 2000, est obligatoire.

Tarif :

Formation en inter-entreprise, au tarif de **60,00 € - non-assujetti à la T.V.A.** par personne. Dans les autres cas, devis sur demande.

APPRENEZ LES GESTES QUI SAUVENT.

SECOURISME,
AQUATIQUE,
INCENDIE,
PRÉVENTION,
PÉDAGOGIE.



Association Agréée de
Sécurité Civile

Une question ? **Appelez-nous !**

0 811 380 180

Service 0,05 € / min
+ prix appel



Numéro SIRET : 509 559 811 00021, Code NAF : 8559B.

Enregistrée sous le numéro 22 02 01002 02. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

« Association loi 1901, déclarée à la sous-préfecture de SOISSONS le 15/09/2008 sous le numéro W024000007, publiée au JO le 18/10/2008. »